

A Lausanne, la future gare donnera la priorité aux piétons

CHANTIER Huit ans après un premier essai, la capitale vaudoise revient avec un nouveau projet d'aménagement de la place de la Gare et de ses rues connexes. Cette version 2.0 fera la part belle à la mobilité active avec l'intégration de la voie verte et d'une végétalisation grandissante

RAPHAËL JOTTERAND
X @Raph_jott

Le dernier projet d'aménagement de la place de la Gare de Lausanne remontait à plus de huit ans. Depuis, le chantier des CFF n'a cessé de prendre du retard, douze ans précisément. La fin des travaux est désormais attendue pour 2037, et les autorités de la ville doivent prendre leur mal en patience pour la partie, en surface, qui les concerne. Hier, Natacha Litzistorf, municipale chargée du Logement et de l'Architecture, avait le sourire au moment de présenter les contours de la future place de la Gare.

«Nous y sommes. Enfin», a-t-elle glissé discrètement à Romain Latapie, chef du projet, avant d'ouvrir la conférence de presse. C'est que le dossier est particulièrement épineux. Non seulement les parties à interagir autour du périmètre «Pôle Gare» sont nombreuses mais, en plus, le calendrier reste flou.

Passage en zone 30 km/h

«Malgré ces difficultés, nous devons avancer, témoigne l'élue. Désormais, nous nous calons tous sur le plan de référence qui nous permet d'établir un certain ordre de marche à suivre pour nos travaux. Nous restons toutefois dépendants de la partie des CFF, qui concerne le sous-sol de la gare, étant donné que le rôle de la ville est, en résumé, de développer et réaliser le revêtement final.»

Remis au goût de l'époque, les plans de la future place de la Gare se calquent sur les volontés politiques de la ville ainsi que sur certaines études. Selon l'exécutif, il est nécessaire de se projeter dans une nouvelle façon de pratiquer les lieux. Une réduction de 40% du trafic individuel motorisé est visée, notamment grâce à la construction du tram et du métro M3. Mais ce n'est



«La fluidité du trafic sera améliorée, tout comme la sécurité et le confort de toutes les mobilités»

NATACHA LITZISTORF, MUNICIPALE CHARGÉE DU LOGEMENT ET DE L'ARCHITECTURE

pas tout, la municipalité compte bien respecter sa politique de mobilité en limitant le transit des voitures en ville. L'avenue William-Fraisse, qui se situe à l'ouest de la gare, deviendra à sens unique descendant, et les véhicules en provenance de la place de la Gare ne pourront plus tourner à gauche.

Mais la mesure qui risque de faire jaser, tant à droite qu'à gauche, est le passage en zone 30 km/h de la place de la Gare. Le Conseil communal réclamait une limitation à 20 km/h, qui n'est «malheureusement pas compatible avec le statut cantonal de la route», précise Natacha Litzistorf, qui s'attend à des oppositions à cause de ce point de discorde.

Cette décision se joint toutefois à la volonté de l'exécutif, à large majorité de gauche, de faire de cet espace central de la ville une zone piétonne à 75%. Devant le bâtiment voyageurs, une esplanade dotée de deux gradins végétalisés viendra décorer l'endroit qui sera aménagé avec du mobilier urbain et 70 arbres.

Qui dit installation d'une zone 30 km/h dit aussi fin des passages piétons. Pour rendre le franchissement de la route possible, la ville compte séparer les deux voies de circulation par une bordure sécurisée. «La fluidité

du trafic sera améliorée, garantit l'écologiste. Les gens pourront traverser la place de la Gare là où ils le souhaitent. La sécurité et le confort de toutes les mobilités seront également améliorés grâce aux connexions optimales des trains, des bus et des métros.»

Selon les contours du projet, la majorité des flux de piétons se fera par les passages sous-voies qui comprendront de nombreuses entrées et sorties en surface.

Après de longs mois d'attente, une avancée significative

Quant aux véhicules motorisés, ils ne seront pas complètement oubliés: deux nouveaux parkings sont prévus. Ils pourront accueillir au total 270 voitures et 170 deux-roues. Une connexion directe avec les sous-sols de la gare est prévue, ce qui permettra aux pendulaires de rejoindre les quais en un rien de temps. Sur la place de la Gare, les arrêts de bus, délocalisés le temps du chantier, retrouveront progressivement leur place. Et finalement, la fameuse voie verte, qui doit relier Saint-Prex à Lutry, trouvera également place le long des voies de circulation. Une nouvelle qui devrait ravir les adeptes de la petite reine qui bénéficieront d'une vélostation flambant neuve de 750 places.

La présentation du futur aménagement de la place de la Gare et de ses rues connexes n'est pas à prendre à la légère. Si le projet de surface, estimé à 29 millions de francs, dont environ la moitié aux frais de la ville, peut être mis à l'enquête dès demain, cela signifie que les contours du sous-sol sont enfin définis. Après de nombreux mois d'expectative, les Lausannois et les voyageurs de tout le pays peuvent se réjouir de cette avancée significative. ■

40%

Une réduction de 40% du trafic individuel motorisé est visée, notamment grâce à la construction du tram et du métro M3.